

CALENDRIER

Clôture des inscriptions

le 21 février 2022 (module n° 1)
le 04 avril 2022 (module n° 2)
le 09 mai 2022 (module n° 3)

Dates de formation

Module n° 1 : 02, 03, 04 Mars 2022
23, 24, 25 Mars 2022

Module n° 2 : 13, 14, 15 Avril 2022
27, 28, 29 Avril 2022

Module n° 3 : 18, 19, 20 Mai 2022
08, 09, 10 Juin 2022

COÛT DE LA FORMATION

Coût de la prise en charge OPCO Santé : 460 € par module
(modulable en fonction des allègements)

Ces prix sont révisables annuellement.

Dans le cadre des contrats de professionnalisation et des périodes de professionnalisation, le financement de la formation des tuteurs relève des fonds de la professionnalisation (contrat ou période).

Renseignements : OPCO Santé 420 all Henri II de Montmorency, 34000 Montpellier

▶ Tél. 04 67 92 07 64

▶ Email : occitanie@opco-sante.fr

Autres financements : PPF, CPF ou autres.

CONTACTS

IFME, 2117 chemin du Bachas, 30000 Nîmes

Coordination : Aurélie MARTIN

Assistante pédagogique : Anne MONETA

▶ Tél. : 04 66 68 99 60

▶ Email : contact@ifme.fr

▶ www.ifme.fr



FORMATION À LA FONCTION DE TUTEUR

Formation en conformité avec la CPNE
en date du 1^{er} septembre 2011

DE MARS 2022 À JUIN 2022

Une formation en trois modules complémentaires
assurée par l'IFME et le CRFP Croix-Rouge Occitanie



OBJECTIFS

Module 1 Tuteur de proximité : les bases

➤ Comprendre les enjeux de la formation par alternance ; identifier les besoins de formation du tuteur ; appréhender les étapes du processus d'apprentissage ; préparer l'accueil d'un apprenant ; organiser son accompagnement par des techniques appropriées ; concevoir une évaluation de stage ; transmettre sa pratique à partir de la formalisation qu'il en aura faite.

Module 2 Tuteur de proximité : Approfondissement

➤ Approfondir son positionnement de tuteur ; acquérir la didactique et l'ingénierie de l'alternance ; saisir les différents positionnements du tuteur (FI, FC, nouveau salarié...) et les conséquences que cela implique ; s'approprier les référentiels de formation *ad hoc* ; entretenir un partenariat avec les centres de formation et organismes certificateurs.

Module 3 Tuteur référent

➤ Développer le management des tutorés ; concevoir et organiser leur parcours d'apprentissage ; préparer l'accueil et l'intégration de nouveaux personnels : comprendre et mettre en œuvre une logique de site qualifiant en impliquant et en dynamisant les personnels à l'interne, en coordonnant l'intervention des différentes personnes impliquées dans le parcours de l'apprenant, en articulant les exigences du site et celles des organismes de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Durée de la formation : 40 heures par module.

Chaque module est découpé de la manière suivante :

Deux sessions de formation à raison d'un regroupement par mois.

➤ Une première session de trois jours groupés, avec pour chaque journée 6 heures d'apports théoriques et d'échanges et 1 heure de travail personnel.

➤ Une deuxième session de trois jours groupés avec deux journées de 6 heures d'apports théoriques et d'échanges et 1 heure de travail personnel et une journée de 5 heures consacrée essentiellement à l'évaluation des acquis, à l'intégration de la formation ainsi qu'à l'utilisation des outils et documents élaborés au cours des sessions précédentes et dont les stagiaires devront rendre compte sous forme d'un écrit d'environ cinq pages.

Chacun des modules de cette formation est organisé autour de trois fonctions :

- ➔ 1. organisation du parcours
- ➔ 2. co-construction des savoirs
- ➔ 3. supervision du parcours de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Selon la fonction occupée (de coordination des tuteurs ou de tuteur de proximité), l'institution d'origine et le projet professionnel de chacun, il sera demandé l'élaboration d'une production écrite. Écrit qui pourra être soit une production individuelle, soit une production collective. Cet écrit, d'environ cinq pages, fera l'objet d'une évaluation formative.

Validation de la formation :

- ➔ assiduité à la formation ;
- ➔ validation de l'écrit.

Jury d'évaluation :

- ➔ un formateur école ;
- ➔ un professionnel ayant une expérience de tutorat.

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette formation s'adresse à tout tuteur, formateur terrain, maître d'apprentissage ; pour l'accompagnement de personnes en formation initiale ou dans un contrat en alternance, ou en période de professionnalisation.

Pour accéder à la formation, deux temps :

- 1. l'examen du dossier d'inscription** qui doit faire apparaître :
 - ➔ un CV détaillé accompagné des pièces justificatives ;
 - ➔ la justification des formations antérieures avec contenus détaillés et attestations de formation ;
 - ➔ la justification des expériences antérieures ;
 - ➔ les demandes éventuelles d'allègement des candidats, avec leur argumentation.
- 2. l'entretien de positionnement** qui est destiné à vérifier le dossier et les pré-requis sur argumentation du candidat et à se prononcer sur les allègements éventuels.